

LA MUSIQUE A L'ECOLE
PRIMAIRE

Ce que préconisent les programmes de l'éducation nationale.

I. 1 Le cycle des apprentissages premiers

- 1) les activités vocales
- 2) l'activité d'écoute
- 3) activités avec des instruments

I.2 Les compétences devant être acquises a la fin de l'école maternelle:

- Capacités
- Attitudes

II.1 Le cycle des apprentissages fondamentaux:

- 1) Voix et chant
- 2) L'écoute
- 3) La réalisation de projets musicaux

II.2 Compétences et attitudes travaillées et attendus en fin de cycle 2:

- Capacités:
- Attitudes:

III.1 Le cycle des approfondissements:

- 1) Voix et chant
- 2) Le répertoire
- 3) L'écoute
- 4) la pratique instrumentale
- 5) la réalisation de projets musicaux

III.2 Capacités et attitudes travaillées et attendus en fin de cycle 3:

- **Capacités**
- **Attitudes**

IV. Exemple d'applications pour la classe:

IV.1 Le conte musical:

IV.2 Les chants populaires et exemple d'approfondissement du Temps des cerises:

IV.3 Exemple d'une initiative pour la musique à Brest

Conclusion:

Introduction:

Pourquoi enseigner la musique à l'école? La musique doit faire partie de l'éducation de base. Elle permet à l'élève de se libérer l'esprit. C'est au moment où l'enfant apprend à exprimer ses sentiments, à collaborer avec ses camarades et son professeur. La technique lui donne aussi la possibilité de développer sa motricité par des mouvements fins et précis. L'élève devrait également acquérir une plus grande ouverture et ne plus considérer la musique classique comme élitaine. Il peut ainsi apprendre à se forger un esprit critique de ce qu'il entend, afin de ne pas seulement suivre la dedans un monde où la musique est omniprésente.

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à ce que préconisent les programmes de l'éducation nationale en ce qui concerne l'enseignement de cette discipline.

Puis, dans un second temps, nous allons voir quelques applications à mettre en place pendant la classe.

Ce que préconisent les programmes de l'éducation nationale:

Les programmes entre 2002 et 2008 n'ont pas changés. La seule nouveauté, c'est le nombre d'heures alloués à cette matière qui diminue en 2008. Ainsi on passe de 3h00 à 2h15 par semaine.

I.1 Le cycle des apprentissages premiers:

La voix et l'écoute mettent en jeu les activités corporelles et la maîtrise de la langue. Très tôt, elles apportent à l'enfant des moyens de communication et d'expression de soi. De plus, les capacités auditives et vocales gardent chez le jeune enfant une extrême plasticité. Aussi, à l'école maternelle, les activités d'éducation musicale visent à constituer prioritairement la voix et l'écoute comme l'instrument de l'intelligence sensible.

Chaque séquence est organisée en faisant alterner l'écoute, la production imitative, les reprises, les transformations et les inventions. C'est dans ce cadre d'appropriation active que l'enfant, par ses découvertes successives, commence à s'approprier des univers musicaux diversifiés.

De plus, ces activités apportent une grande contribution à des apprentissages comme la langue française ou les autres langues rencontrées à l'école, grâce au travail du rythme, de l'accentuation, de la prosodie, de l'articulation, ce qui conduit à une première conscience de la complexité des caractéristiques sonores du langage.

Enfin, par le chant, l'enfant éprouve concrètement son sentiment d'appartenance au groupe, il comprend les exigences d'une production commune et expérimente son autonomie par les rôles différenciés qu'il assume dans une organisation d'ensemble.

1) Les activités vocales:

L'enfant doit acquérir un répertoire, qu'il enrichit année après année, de comptines et de chansons françaises, régionales ou étrangères. L'enseignant doit privilégier des chants à phrases musicales courtes, de structure simple en évitant de trop grandes difficultés mélodiques et rythmiques.

- Les jeux vocaux:

L'exploration ludique de la voix combinée à de jeux corporels actualise toutes les possibilités expressives et est l'occasion de premières écoutes comparatives. Ainsi, un texte parlé, récité ou chanté prend vie si il est rythmé, si les mots, les phrases sont explorés par des jeux sonores, des essais de respirations et des placements variés dans l'espace. Il se mémorise ainsi plus facilement.

- Invention de chants et production vocales:

C'est la possibilité pour les enseignants de mettre en place des projets comme par exemple la sonorisation de bandes dessinées, de poèmes... Ainsi, la mise en place d'une chorale permet de créer des interactions entre des enfants d'âges différents et place chacun en situation de représentation. C'est aussi la possibilité de faire intervenir divers partenaires dans l'école.

2) L'activité d'écoute:

Les activités d'écoute visent prioritairement à développer la sensibilité, la discrimination et la mémoire auditive. En effet, l'enfant mémorise des formes sonores, il isole des sons, les compare les reproduits et les identifie. Il découvre aussi que les silences ont une valeur musicale. Le rôle de l'enseignant est de conduire la classe à effectuer des rapprochements, des comparaisons en justifiant les reprises d'écoute et en donnant des explications brèves en réponse au questionnement de l'enfant.

Les activités d'écoute portent sur:

- l'écoute du monde sonore ;
- l'écoute des productions de la classe ou d'autres classes;
- l'écoute d'extraits d'œuvres musicales d'origines variées (époques, styles, genres, pays, cultures) qui permettent les bases des premières références culturelles;
- l'écoute, chaque fois que c'est possible, de musique vivante (musiciens invités à l'école, concerts, prestation d'élèves d'école élémentaire, collège...);

La réalisation de chorégraphies reste une activité doublement privilégiée car elle permet d'expérimenter les bases d'un langage corporel.

3) Activités avec des instruments:

Elles sont directement liées à l'évolution des possibilités gestuelles de l'enfant et, au plaisir de la découverte de sources sonores. Ces activités peuvent être orientées dans de multiples directions:

- la recherche exploratoire des possibilités sonores d'objet variés et de percussions corporelles;
- l'expérimentation de gestes en vue de produire ou reproduire des sons, et de créer des séquences originales;
- l'utilisation comparée d'instruments simples pour rechercher des effets particuliers et l'élaboration de « familles » d'instruments.
- des reproductions et des inventions (notamment dans le domaine rythmique);
- la combinaison progressive des percussions corporelles et instrumentales avec le chant.

Ces activités développent les capacités d'écoute et d'attention. L'enfant élargit ainsi ses réactions personnelles à l'écoute de musique variées et commence à tenir des rôles alternés dans une situation de groupe.

I.2 Les compétences devant être acquises à la fin de

l'école maternelle:

- Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons;
 - Interpréter avec des variantes expressives un chant, une comptine en petit groupe;
 - Jouer avec de sa voix pour explorer des variantes de timbres, d'intensité, de hauteur et de nuance.
 - Marquer la pulsation corporellement ou à l'aide d'un objet sonore, jouer sur le tempo en situation d'imitation.
 - Repérer et reproduire des formules rythmiques simple corporellement ou avec des instruments.
-
- Coordonner un texte parlé ou chanté et un accompagnement corporel ou instrumental.
 - Tenir sa place dans des activités collectives et intervenir très brièvement en soliste.
 - Écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions.
 - Utiliser quelques moyens graphiques simples pour représenter et coder le déroulement d'une phrase musicale.
 - Utiliser le corps et l'espace de façon variée et originale en fonction des caractéristiques temporelles et musicales des supports utilisés.
 - Faire des propositions lors des phases de création et d'invention, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

II.1 le cycles des apprentissages fondamentaux:

De nombreuses compétences ont été acquises à l'école maternelle. Elles sont la base de l'éducation musicale au cycle des apprentissages fondamentaux. L'enseignant se donne pour objectif de conduire tous les élèves:

- à une émission vocale dont les différents aspects sont progressivement contrôlés;
- à la mise en œuvre de plus en plus consciente et volontaire des conditions d'une écoute active et adaptée à différents contextes;
- à l'appropriation de traits spécifiques des différents chants du répertoire;
- à l'identification des caractéristiques saillantes de musique appartenant à des contextes culturels diversifiés;
- au recours à une langue de plus en plus précise pour exprimer ses sensations et émotions, ses choix et ses goûts.

De plus, les interactions entre écouter, produire et inventer sont au centre de toutes ces démarches. Le corps rentre en action aussi souvent que possible pour fixer l'acquisition de la pulsation et du tempo.

1) Voix et chants:

- La culture vocale:

La culture vocale se renforce avec la pratique régulière du chant et de jeux vocaux. L'élève apprend ainsi à stabiliser sa voix, à rechercher la justesse, à parfaire la diction et la mémorisation du texte. Il improvise sur des chants, de poèmes, de texte littéraire en travaillant leur rythme et leur prosodie.

- Le répertoire:

Il est constitué à l'école maternelle et est revisité en début de cycle et il

s'accroît tout au long du cycle 2. Environ une dizaine de chants sont mémorisés chaque année. Ils sont choisis tout autant pour les caractéristiques du texte que pour celles de la musique et en fonction des motivations propre à la classe ou de leurs liens avec d'autres sujets d'étude. Le répertoire fait appel aux chants du patrimoine européen et mondial, aux chants accessibles d'auteurs contemporains ou de variétés.

Une première approche de la polyphonie peut se faire par l'apprentissage de canons très simple. La chorale qui n'est pas la spécifique d'un cycle et est un dispositif inscrit dans le projet de chaque école. Elle est dirigée par les enseignants les mieux formés et repose sur le travail vocal réalisé dans chaque classe et elle est l'occasion d'enrichir le répertoire polyphonique.

2) L'écoute:

- La culture de l'oreille:

L'écoute est une phase importante de la démarche didactique, elle se réalise essentiellement au cycle 2, par l'audition des essais et des reprises successives qui vise à améliorer les productions. C'est aussi apprendre à s'écouter sois même comme à écouter des autres.

Ainsi, l'élève se dote de nouvelles références pour accéder au patrimoine culturel.

Il apprend à identifier des climats particuliers, des univers contrastés, les qualifie et les discute. Ainsi, il prend conscience que toute musique peut être source de plaisir, voire de rejet, mais demeure toujours l'objet de curiosité et de découvertes à l'infini.

- La pratique instrumentale:

Au cycle 2, la maturation et la structuration des capacités motrices fines de l'élève s'affinent et il devient capable d'intégrer des productions

instrumentales à ses productions vocales.

Sont essentiellement utilisés: des objets sonores, apportés ou fabriqués, comme des petites percussions classiques ou des lames sonores.

—

3) La réalisation de projets musicaux:

Ils sont l'occasion d'articuler les ressources inventives de l'élève avec la mise en jeu des savoir-faire exercés en classe. Les activités de chorales tout comme les activités chorégraphiques s'inscrivent naturellement dans ce cadre.

II.2 Les capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 2:

• Capacités:

Être capable de:

- Chanter juste en contrôlant l'intonation à l'oreille.
- Interpréter de mémoire une dizaine de chansons simples par année, en recherchant justesse, précision et expression.
- Mobiliser, soit de façon autonome, soit sur rappel, des habitudes corporelles pour chanter (posture physique, aisance respiratoire, anticipation...).
- Écouter les autres pratiquer l'écoute intérieure de courts extraits.
- Isoler au travers d'écoutes répétées quelques éléments musicaux, en mémoriser certains.
- Produire des rythmes simples avec un instrument, marquer corporellement la pulsation.

- Traduire des productions sonores sous forme de représentations graphiques, après appui éventuel sur des évolutions corporelles.
- Commencer à exprimer et justifier ses préférences.

- Exprimer par des enchaînements dansés une façon de ressentir une musique.

- Reconnaître et nommer quelques œuvres et les mettre en relation les unes par rapport aux autres.

- **Attitudes:**

L'éducation musicale contribue à l'acquisition d'une culture humaniste en développant au cours du cycle 2, le sens de l'observation et la curiosité. Par la fréquentation des œuvres et l'écoute, l'élève découvre des productions artistiques du patrimoine européen notamment.

III.1 Le cycle des approfondissements:

Les spécificités du cycle des approfondissements portent sur l'enrichissement du travail d'interprétation, sur la maîtrise de la polyphonie en fonction des acquis des enfants et des compétences de l'enseignant, sur l'exploitation des répertoires vocaux et d'écoute dans leur valeur de références culturelles.

Les élèves s'entraînent à reconnaître, à caractériser et à situer dans leurs époques ou civilisations respectives des pièces vocales ou instrumentales. Enfin, les projets mis en œuvre avec le concours éventuel de professionnels de la musique se concluent le plus souvent par une présentation à un public. Ils tirent profit des acquis techniques et culturels et contribuent à étendre les capacités d'invention de l'élève.

1) Voix et chants:

La culture vocale doit contribuer comme au cycle 2 à la maîtrise de la respiration, à la recherche des différents tons qu'impliquent la diction et la lecture à voix haute de poèmes et d'œuvres littéraires.

2) Le répertoire:

Il s'élargit pour offrir des exemples facilitant les comparaisons entre genres, styles, nouvelles époques et cultures plus éloignées. Il intègre des

chants à plusieurs voix en langue étrangère ou régionale, ainsi que des productions d'auteurs contemporains ou de musique classique. Le but est d'aider à dépasser l'opposition trop fréquente entre univers musicaux familiers, médiatisés, et musique plus éloignées à cet effet, l'audition d'œuvre moins familière est nécessaire.

Inscrite dans le projet de chaque école, la chorale répond aux indications générales déjà énoncées pour le cycle 2.

3) L'écoute:

L'écoute est à ce niveau est un temps indispensable de la démarche qui fait se succéder écoute, production, nouvelle écoute, invention. Elle devient plus analytique et ainsi, l'élève devient capable de coder comme de mémoriser l'organisation des éléments dans leur ordre mais aussi dans leur superposition. Il s'implique avec plus d'autonomie dans une danse en fonction de la structure et du caractère expressif de la musique. De ce fait, le recours au codage et à la partition devient un guide utile.

L'élève peut accroître un lexique spécifique pour nommer et caractériser les sons comme les divers aspects d'une musique.

4) La pratique instrumentale:

Les compétences acquises au cycle 2 permettent d'envisager des accompagnements rythmiques plus complexes, voire des jeux rythmiques sur plusieurs instruments différents.

Ceux ci peuvent parfois être fabriqués en lien avec l'initiation technologique. La pratique systématique d'un instrument mélodique, parce qu'elle nécessite des compétences techniques spécifiques, ne relève pas de l'école élémentaire.

5) La réalisation de projets musicaux:

Les projets musicaux sont indispensables comme lieux de réinvestissement synthétique des acquis du chant, de l'écoute, des activités corporelles ou

d'accompagnement instrumental. Ils sollicitent chez l'élève comme chez l'enseignant un travail de recherche et d'invention, dans le respect de contraintes nécessaires à l'aboutissement du projet.

Le recours à des compétences spécialisées extérieures, et surtout à des musiciens interprètes ou créateur, prend, dans ce cadre, sa véritable pertinence.

III.2 les capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 3:

Capacités:

Être capable de:

- Interpréter de mémoire plus de dix chansons parmi celles qui ont été apprises.
- contrôler volontairement sa voix et son attitude corporelle pour chanter.
- Tenir sa voix et sa place en formation chorale, *notamment en polyphonie; assumer son rôle dans un travail d'accompagnement.*
- *Soutenir une écoute prolongée, utiliser des consignes d'écoute.*
- Repérer des éléments musicaux caractéristiques, les désigner et caractériser leur organisation en faisant appel à un lexique appropriés.

Situer dans le temps : reconnaître une œuvre de répertoire travaillé, la situer dans son contexte de création, porter à son égard un jugement esthétique, *illustrer la diversité des styles en recourant notamment aux œuvres les plus connues de la musique classique, en liaison avec le programme d'histoire.*

- *Réemployer des savoirs faire au profit d'une production musicale ou chorégraphique inventée personnelle ou collective.*
- *Témoigner de son aisance à évoluer dans une danse collective et dans des dispositifs scéniques divers.*
- *exprimer son appréciation pour qualifier une réalisation dansée, chantée*

ou jouée, à la fois comme acteur et comme spectateur.

IV. Exemples d'applications pour la classe:

Les possibilités sont vastes. Voici quelques exemples pour une application en classe:

IV.1 Le conte musical:

Pierre et le Loup de Prokofiev écrit et composé en 1936. Le but de cette œuvre est de faire découvrir aux enfants certains instruments de l'orchestre. Tandis que le récitant parle, l'orchestre ponctue le récit d'intermèdes musicaux où les différents protagonistes sont personnifiés par des instruments:

- Pierre: le quatuor à cordes
- L'oiseau: la flûte
- le canard: le hautbois
- le chat: la clarinette
- le loup: les cors
- le grand-père: le basson
- les chasseurs: bois et cuivres et percussions.

Ainsi, tous les personnages ont un thème particulier qui apparaît à chacune de leurs entrées dans l'histoire.

La dernière discographie date de 2007 avec Valérie Lemerrier comme récitante accompagnée de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, sous la direction de Tugan Sokhiev.

L'Histoire: Un jeune garçon, vit dans la campagne russe avec son grand-père. Un jour, il laisse la porte du jardin ouverte: un canard profite de l'occasion pour venir nager sur un étang tout proche. Il se querelle avec un oiseau. A ce moment, un chat approche; l'oiseau alerté par Pierre, s'envole pour se réfugier dans un arbre.

Le grand-père de Pierre ramène le garçon à la maison en bougonnant et referme la porte, car le loup pourrait surgir: de fait le voici bientôt qui sort de la forêt. Le chat monte se réfugier dans l'arbre pendant que le canard qui, tout excité, était sorti de l'étang, se fait avaler par le loup.

Pierre prend un corde et, en escaladant le mur du jardin, grimpe dans l'arbre. Il demande à l'oiseau d'aller voltiger autour de la tête du loup pour détourner son attention. Pendant ce temps, il forme un nœud coulant avec lequel il parvient à attraper le loup par la queue. Les chasseurs sortent de la forêt et veulent tirer sur le loup. Mais Pierre les arrête. Tous ensemble ils entament une marche triomphale pour emmener le loup au zoo.

IV.2 Les chansons populaires et exemple d'approfondissement du Temps des cerises:

Les chansons populaires font parties du patrimoine voici un site les répertoriant avec leurs versions instrumentales: <http://Thierry-klein.nerim.net>.

Le temps des cerises date de 1868, son texte de 1866. Elle n'est vraiment devenue populaire qu'en 1872 et est associée à la Commune, dont elle sert d'hymne. Pourtant, elle fut écrite sous Napoléon III avant même la guerre de 1870 (dont l'humiliation de la défaite française devait produire en 1871 l'occasion favorable au déclenchement de la commune). Son auteur Jean-Batiste Clément, la dédie à « la vaillante citoyenne Louise, ambulancière de la rue Fontaine-au-roi, le dimanche 26 mai 1871 », une infirmière morte lors de la Semaine sanglante.

Les cerises évoquent le sang, le drapeau rouge, liés entre autre à la Commune, ce qui fait que cette chanson demeure associée à l'idée de liberté, de solidarité, et de résistance face à l'oppression.

D'autre part les cerises renvoient au sucre et à l'été, et donc à un contexte joyeux. Ainsi elle véhicule une certaine nostalgie et une certaine idée de

gaieté populaire .

C'est une chanson emblématique de l'identité de la Gauche Française. Elle fut interprétée le 10 Janvier 1996 par la cantatrice Barbara Hendricks lors de l'hommage rendu au président François Mitterrand sur la place de la Bastille.

D'autres supports peuvent être utilisés

(http://www.cdp.nc/artsculture/bibliographie_musique_08.doc).

Comme par exemple des supports vidéos comme Fantasia, le visionnage de Ballets comme Casse-Noisette de Tchaïkovski, sans oublier le recours aux artistes indépendants.

IV. 3 Exemple d'une initiative pour la musique à Brest:

La musique assistée par ordinateur:

Ce projet « École Primaire, Musique assistée par ordinateur » de l'association Piezzomusik a pour objectif d'offrir aux élèves des écoles primaires de la ville de Brest une série d'ateliers de pratique artistique consacrés au son et à la musique. L'informatique est proposée sur la base de manipulations simples, à partir d'enregistrements (voix, instruments, objets usuels, environnement sonore...) pour découvrir les techniques offertes par l'ordinateur. C'est aussi une approche de l'informatique musicale en regard du programme des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), et correspond notamment au cycle 3.

Conclusion:

Le programme d'éducation musicale est très vaste et ses applications sont nombreuses. Les occasions de faire intervenir des professionnels ne manquent pas. Cependant, il faut rappeler que le volume horaire des enseignements artistiques à l'école primaire est en baisse et donc celui de l'enseignement musical aussi.

